

CULTURES DE DIVERSIFICATION : LA FORCE DU GROUPE !

Un GIEE constitué de 7 céréaliers du Sud-Adour travaille à la diversification des assolements et à la réduction des phytosanitaires sur des exploitations en cultures dominantes de maïs et pour un territoire à fort enjeu eau.

DESCRIPTION DU PROJET

En Sud Adour, sur des territoires non-irrigués avec des potentiels agronomiques difficiles, en zone de production de maïs pour les élevages de canards gras et de volailles, le Groupe d'étude et de développement agricole GEDA de Saint-Sever travaille depuis plusieurs années à la diversification des assolements, notamment dans le cadre de la Convention agriculture environnement avec le conseil départemental des Landes. Ce territoire fait partie du bassin versant d'Audignon sur lequel se trouve un captage d'eau protégé, territoire classé en zone vulnérable.

Les actions consistent à la mise en place d'une rotation de cultures type : maïs-tournesol-blé-colza, alternant les cultures d'hiver et de printemps afin de casser les cycles des ravageurs et de bénéficier d'une certaine immunité des nouvelles cultures par rapport aux ravageurs et adventices. Une nouvelle gestion des phytosanitaires doit suivre. Une réduction des engrais azotés avec un fractionnement est également prévue notamment pour les cultures d'oléagineux. Le désherbage mécanique sera également testé par guidage assisté par GPS. Un suivi des résultats économiques liés aux changements de pratiques sera réalisé en lien avec la chambre d'agriculture des Landes.



Landes (40)

NOMBRE D'AGRICULTEURS IMPLIQUÉS
7

STRUCTURE PORTEUSE DE LA DEMANDE
GEDA de Saint-Sever

PRINCIPALES ORIENTATIONS DE PRODUCTION

- ▶ Grandes cultures
- ▶ Élevage palmipèdes

PRINCIPALE THÉMATIQUE

- ▶ Diversification des assolements – allongement des rotations

AUTRES THÉMATIQUES AU CŒUR DU PROJET

- ▶ Gestion des bio-agresseurs et alternatives aux phytosanitaires
- ▶ Conservation des sols
- ▶ Autonomie en azote et développement des légumineuses

STRUCTURE D'ACCOMPAGNEMENT
Chambre d'agriculture des Landes

PARTENAIRES ENGAGÉS

- ▶ Arvalis
- ▶ Terres INOVIA
- ▶ FDCUMA des Landes

DATE DE RECONNAISSANCE DU PROJET
16 mars 2016

DURÉE DU PROJET
4 ans

TERRITOIRE CONCERNÉ
Aval du Bassin versant d'Audignon

ORGANISME DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE CHARGÉ DE LA CAPITALISATION DES RÉSULTATS
Chambre régionale d'agriculture d'Aquitaine